Janvier à Juillet 2024

FORMATIONS CABINETS COMPTABLES

CGA Provence
N° Identification : 93130585113
Europarc de Pichaury bât. B5 - 1330 Av. Guillibert de la Lauzière
13290 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 42 90 01 54
Mail : cgaprovence@cgaprovence.fr

Version du 08/03/2024

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

SATISFACTION 2022

Objectif

Pensez vous avoir atteint l'objectif initial ?

OUI/NON

Conformité

Ce stage est-il conforme à ce qui était annoncé ?

OUI/NON

Satisfaction d'ensemble

Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait (e) de cette réunion ?

OUI/NON

Taux de retour d'enquête de 25% sur 328 participants

SOMMAIRE

Le véhicule en entreprise – *Mercredi 24 Janvier 2024 / 9h–13h* *page 4*
La facturation électronique – *Vendredi 26 Janvier 2024 / 9h–11h* *Réunion d'information* *page 5*
Faire face à un contrôle fiscal – *Mardi 30 Janvier 2024 / 9h–17h* *page 6*
Le recouvrement des créances impayées – *Jeudi 1er Février 2024 / 9h–13h* *page 7*
La déclaration 2035 : initiation collaborateurs – *Mardi 6 Février 2024 / 9h–12h30* *page 8*
Les loueurs en meublés, initiation – *Jeudi 8 Février 2024 / 9h–12h30* *page 9*
Les loueurs en meublés, spécificités – *Jeudi 8 Février 2024 / 13h30–17h* *page 10*
La Loi de finances pour 2024 – *Mardi 13 Février 2024 / 18h30–20h30* *VisioConférence* *page 11*
Spécificités sociales et paie des H.C.R. – *Jeudi 15 Février 2024 / 9h–17h* *page 12*
Loi de finances 2024 & Actualisation fiscale collaborateurs – *Mardi 27 Février 2024 / 9h–13h* *page 13*
Débitants de tabac et diffuseurs de presse – *Mardi 12 Mars 2024 / 9h–17h* *page 14*
L'impôt sur les revenus, spécificités – *Jeudi 14 Mars 2024 / 9h–17h* *page 15*
Le CSE et les obligations syndicales – *Mardi 16 Avril 2024 / 9h–17h* *page 16*
Les comptabilités informatiques et le contrôle fiscal – *Mardi 11 Juin 2024 / 9h–13h* *page 17*
Le bail commercial – *Lundi 17 Juin 2024 / 13h30–17h* *page 18*
La fresque sur le climat – *Vendredi 21 Juin 2024 / 14h–17h* *Réunion gratuite* *page 19*
La TVA : les fondamentaux – *Mardi 25 Juin 2024 / 9h–12h30* *page 20*
La TVA : grands principes et spécificités – *Mardi 25 Juin 2024 / 14h–17h30* *page 21*
Faire face à un contrôle fiscal – *Jeudi 27 Juin 2024 / 9h–17h* *page 22*
Les rectifications sur comptes de bilans et la reconstitution de recettes fiscales – *Mardi 2 Juillet 2024 / 9h–13h* *page 23*
Actualité du droit social – *Jeudi 4 Juillet 2024 / 9h–13h* *VisioConférence* *page 24*
Le sort du dirigeant dans le cadre d'une procédure collective – *Vendredi 5 Juillet 2024 / 9h–13h* *page 25*
Performance commerciale : 1.Défendre son offre de vente & Découverte des besoins – *Mardi 9 Juillet 2024 / 9h–13h* *page 26*
Actualité comptable fiscale & juridique – *Mardi 9 Juillet 2024 / 9h–13h* *page 27*

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54

Le véhicule en entreprise

Date : **Mercredi 24 Janvier 2024**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenante : Pascale THIRION-DANTI, Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

• Objectifs :

Connaitre les règles comptables et fiscales concernant l'utilisation d'un véhicule professionnel - Maîtriser les différences en fonction du régime fiscal (BNC/BIC/IS) - Mesurer le risque d'une application erronée : risque social- risque fiscal.

• Contenu :

- **Règles communes aux différents régimes fiscaux** : Les durées d'amortissement - Sort des premiers loyers majorés - Les plafonds de déductibilité - Les véhicules hybrides ou électriques - Les taxes sur les véhicules neufs achetés : malus écologique, taxe au poids - Les règles de récupération de la TVA sur le carburant - La cession du véhicule ou la levée d'option d'achat du crédit-bail.

- **Les règles spécifiques BNC** : Le barème BNC - Le barème BIC - La règle de non-cumul - La part privée.

- **Les sociétés** : La TVS - Le Rescrit concernant les dérivés VP et les CTTE - Les notes de frais du dirigeant qui utilise sa voiture personnelle.

- **La mise à disposition d'un véhicule** : Les mentions du contrat de travail - La notion d'avantage en nature : calcul et justifications - Les incidences sociales et fiscales.

- **Le contrôle** : L'administration sociale : AN, IK - L'administration fiscale : justification effective des indemnités conformément à leur objet.

La facturation électronique

- Réunion d'information

La facture électronique est un des grands projets de l'Etat qui débutera dès septembre 2026.

Un grand nombre d'entreprises sera concerné dès cette date avec l'obligation de pouvoir recevoir les factures émises sous ce format. L'obligation d'émission de factures électroniques, pour les TPE, interviendra plus tard.

Autour d'un petit déjeuner, cette réunion, en coordination avec la Direction des finances publiques, a pour but de vous informer et de répondre à vos éventuelles interrogations.

Date : **Vendredi 26 Janvier 2024**
9h – 11h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 2 h

Intervenant : Franck LAFARGUE - DGFIP

Tarif : **GRATUIT**

Faire face à un contrôle fiscal

Date : **Mardi 30 Janvier 2024**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenant : Christian BOUSCASSE,
Avocat fiscaliste

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

• Objectifs :

Anticiper le contrôle fiscal par l'appréhension des éléments qui peuvent le déclencher et en connaître toutes les étapes lorsqu'il est engagé.
Maîtriser les obligations et les garanties du contribuable pendant le contrôle et les voies de recours en contestation des rectifications notifiées et mises en recouvrement.

• Contenu :

• Présentation des éléments « matériels » du contrôle fiscal (les dossiers fiscaux, la programmation du contrôle fiscal, les services qui les gèrent).

• L'environnement juridique du contrôle fiscal (les prescriptions, les procédures de rectifications, les principales pénalités fiscales).

• La pratique du contrôle fiscal (le contrôle fiscal interne ou contrôle sur pièces et la programmation du contrôle fiscal externe, les interventions extérieures des services fiscaux qui ne sont pas des opérations de contrôle fiscal, l'examen contradictoire de la situation fiscale personnelle (ESFP), la vérification et l'examen de comptabilité, les nouvelles règles relatives à la production des comptabilités informatiques).

• Les conclusions des procédures de contrôle.

• Les voies de recours.

Le recouvrement de créances impayées : approche opérationnelle

Date : **Jeudi 1er Février 2024**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenante : Marion PASQUET,
Avocate en droit des affaires

Tarif : **175 € HT - 210 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

Objectifs :

- ✓ Apprendre à préparer le recouvrement de créances
- ✓ Savoir conduire le recouvrement
- ✓ Repérer et identifier les situations particulières

Contenu :

- **I / Préparer le recouvrement de créances :**

A/ Organiser en amont le recouvrement de la créance (Anticipation du recouvrement dans le cadre de la relation contractuelle ; Connaissance du débiteur ; Appréhender les conséquences du changement du statut des entrepreneurs individuels applicables au 15 mai 2022 en matière de créances professionnelles et personnelles).

B/ Effectuer les démarches préalables au recouvrement (Vérifications devant être réalisées avant le recouvrement concernant la créance et la situation du débiteur ; Démarches non judiciaires devant être mises en œuvre ; Prise de mesures conservatoires pour sécuriser le recouvrement : sûretés judiciaires, saisies conservatoires).

- **II / Conduire le recouvrement :**

A/ Administrer le recouvrement judiciaire (Identification de la juridiction compétente ; Identification des éventuels obstacles au recouvrement judiciaire ; Choix de la procédure judiciaire).

B/ Exécuter le recouvrement : (Obligation de disposer d'un titre exécutoire ; Opportunité et faisabilité de la mesure d'exécution ; Choix entre les différentes mesures).

- **III / Gérer les situations particulières :**

A/ Identifier le débiteur particulier (caution, débiteur étranger …)
B/ Repérer le débiteur dont la situation a évolué
C/ Identifier les créances spécifiques

La déclaration 2035 : Initiation collaborateurs de cabinets

Date : **Mardi 6 Février 2024**
9h – 12h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenante : Charlotte MARTINI, Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique émaillé d'exemples concrets. Évaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances. Support de formation. Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

Objectifs :

- Comprendre le régime des BNC.
- Savoir compléter la déclaration n° 2035

Contenu :

- Caractéristiques des BNC : Définition d'un BNC - Les régimes d'imposition Les règles d'imposition.
- Description de la déclaration n 2035.
- Les immobilisations, amortissements et plus-values : Le patrimoine professionnel - Sortie des éléments du patrimoine personnel.
- Spécificités relatives aux recettes et aux dépenses - Détail des déclarations 2035 A et 2035 B : Les recettes - Les dépenses déductibles.
- Les imprimés des renseignements complémentaires.

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54

Les loueurs en meublés : initiation

Date : **Jeudi 8 Février 2024**
9h – 12h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenant : Frédéric SAOUCHI, Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- ## Objectifs :

- Savoir maîtriser les particularités juridiques de la location meublée et mesurer les incidences fiscales.

- ## Contenu :

- La location meublée : Les particularités juridiques - Location meublée BIC vs para-hôtelier BIC - Les particularités comptables et fiscales.

- Statut du loueur en meublé au regard de l'impôt sur le revenu : Les amortissements - Les déficits en LMP et LMNP - Les plus-values en LMP et LMNP...

Les loueurs en meublés : spécificités

Date : **Jeudi 8 Février 2024**
13h30 – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenant : Frédéric SAOUCHI,
Expert-comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- ## Objectifs :

- Savoir maîtriser les particularités juridiques de la location meublée et mesurer les incidences fiscales.

- ## Contenu :

- La location meublée.

- Le statut du loueur en meublé au regard de l'IR et statut du loueur en meublé au regard de l'ISF.

- Choisir sa structure d'exploitation : EI, SARL, SNC, SCI...

La loi de finances pour 2024

Date : **Mardi 13 Février 2024**
18h30 – 20h30

Lieu : **VISIOCONFERENCE**

Durée : 2h

Intervenant : Luc GIL, Avocat – Cabinet LAWREA

Tarif : **GRATUIT**

• VisioConférence

Ce webinaire est un moment fort et incontournable de l'actualité fiscale qui synthétise les lois de finances.
Le but est d'aider à décortiquer les nouveaux textes de loi, d'identifier les orientations et définir des stratégies à mettre en place pour les clients.

Contenu :

Présentation détaillée de la loi de finances pour 2024 et ses applications (ainsi que les lois de finances rectificatives pour 2023, la loi de financement de la sécurité sociale pour sa partie fiscale), dans le cadre de commentaires pratiques sur les réformes introduites par ces lois.
Selon les textes adoptés par le législateur, seront traités particulièrement les thèmes suivants :

- ✓ **Fiscalité des revenus et du Patrimoine**
- ✓ **Fiscalité des entreprises**
- ✓ **Taxes diverses**
- ✓ **Contrôle, contentieux fiscal et recouvrement**

Spécificités sociales et paie des Hôtels-Cafés-Restaurants

Date : **Jeudi 15 Février 2024**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenante : Françoise PICCA, Expert-Comptable GEST'FORM

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : Expert-comptable, collaborateur ou gestionnaire de paie
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

Objectifs :

Identifier les spécificités du droit social des HCR. – Mettre à jour ses connaissances sur la CCN des HCR.
A la fin de la formation, les participants seront à même de gérer un dossier social du secteur HCR et de convaincre de leur connaissance du sujet.

Contenu :

Introduction : Le droit du travail et la convention collective.

1ère partie : Le contrat de travail : les différents types de contrats (extras, saisonniers, étrangers), les mentions du contrat (classification et salaire, période d'essai, clauses particulières).

2ème partie : Les modalités du contrat : durée et aménagement du temps de travail, les congés (repos hebdomadaire, jours fériés, congés payés), la composition du salaire (nourriture, heures complémentaires, supplémentaires, mutuelle).

3ème partie : Rupture du contrat de travail : les indemnités de fin de contrat, la retraite.

Loi de finances 2024 & Actualisation fiscale Collaborateurs de cabinets

Date : **Mardi 27 Février 2024**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenante : Pascale THIRION-DANTI, Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- ## Objectifs :

Aider les participants à décortiquer la loi de finances 2024 et leur permettre de maitriser les régimes fiscaux par l'analyse et l'interprétation des nouveaux textes de loi.

- ## Contenu :

- Présentation détaillée de la loi de finances pour 2024 et ses applications.
- Selon les textes adoptés par le législateur, seront traités particulièrement la fiscalité d'entreprise et l'impôt sur le revenu.

Débitants de tabac et diffuseurs de presse : de la saisie au bilan

Date : **Mardi 12 Mars 2024**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenante : Françoise PICCA, Expert-Comptable GEST'FORM

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

• Objectifs :

- Identifier les opérations spécifiques des débitants de tabac et des diffuseurs de presse. Traduire en comptabilité ces opérations spécifiques, jusqu'au bilan.

A la fin de la formation, les participants auront les connaissances nécessaires à la tenue complète d'un dossier débitant de tabac et diffuseur de presse.

• Contenu :

- La règlementation de la profession.

Le tabac : Les achats et les différentes commissions perçues, les autres achats, les ventes, les stocks (confié, crédit de stock, saisonnier).

La presse : Les achats et les commissions perçues, les autres achats, les ventes, le stock, les différés.

Les opérations de fin d'année : La TVA, les subventions, les fournisseurs, l'inventaire et sa finalité, le cut off des produits, les autres comptes.

Extrapolation : Timbres poste, PMU, grattages, Loto, timbres fiscaux et amende, transferts d'argent, compte Nickel...

Cession et cessation d'activité : Indemnité de fin d'activité, exonération Plus-value Petites entreprises.

Impôt sur les revenus : les spécificités

Date : **Jeudi 14 Mars 2024**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenant : Frédéric SAOUCHI, Expert-Comptable

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- Objectifs :

- Comprendre les grands principes des revenus des activités professionnelles.
- Maîtriser la fiscalité des revenus fonciers.

- Contenu :

- Introduction.
- Les différents revenus catégoriels.
- Ce qui change cette année.
- Focus sur les revenus fonciers.

Le CSE et les obligations syndicales

Date : **Mardi 16 Avril 2024**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenante : Alexandra MARY, Avocate en droit du travail

Tarif : **350 € HT - 420 € TTC**

Public : Expert – comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 16

Objectifs :

- Cerner les spécificités et les attributions des CSE dans les structures de moins de 50 salariés.
- Maitriser le cadre réglementaire des élections professionnelles.
- Piloter la préparation des élections du CSE, la gestion des élections.

Contenu :

- La mise en place du CSE : Conditions (seuil des effectifs, décompte...) - Organisation des élections (convocations, informations des salariés, protocole d'accord préfectoral, vote, scrutin, salariés absents, 1er et 2e tour, PV de carence, proclamation des résultats, contestations des élections....).

- Fonctionnement proprement dit du CSE : Heures de délégations - Durée des mandats - Protection des salariés - Formation - réunions avec l'employeur....

- Missions du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés : Présentation des réclamations individuelles ou collectives des salariés (salaires, convention collective, application du code du travail, protection sociale..) - Promouvoir santé, sécurité et amélioration des conditions de travail, enquête si AT ou MP, droit d'alerte, formation sécurité, saisine de l'inspection du travail - Consultation sur la durée du travail, les congés payés, durée maximale de travail, temps partiel, CDD, prêt de main d'œuvre, astreinte... - Consultation licenciement économique ("léger" c'est à dire moins de 10, "lourd" c'est à dire plus de 10 sur 30 jours), critères d'ordre des licenciements, congé de reclassement, chômage partiel... - Licenciement des salariés protégés - Licenciement pour inaptitude.

Les comptabilités informatiques et le contrôle fiscal : documents obligatoires, délais et modalités de conservation

Date : **Mardi 11 Juin 2024**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenant : Christian BOUSCASSE
Avocat fiscaliste

Tarif : **175 € HT - 210 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- Objectifs :
- Contenu :

EN COURS

Le bail commercial

Date : **Lundi 17 Juin 2024**
13h30 – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenante : Marion PASQUET,
Avocate en droit des affaires

Tarif : **175 € HT - 210 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- Objectifs & Contenu :

- Comprendre le champs d'application du statut des baux commerciaux : Les éléments caractéristiques du bail commercial ; Le bail commercial et les autres baux.

- Analyser le contenu du bail commercial et gérer son exécution : Les précautions à prendre lors de la signature du bail ; L'analyse des clauses essentielles du bail (durée, destination, charges, cession et sous-location, clause résolutoire).

- Faire face à la problématique du refus de renouvellement du bail : Les modalités du refus ; L'indemnité d'éviction et le droit de repentir.

La fresque sur le climat

Date : **Vendredi 21 Juin 2024**
9h – 12h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h

Intervenant : Thierry MIGNOT, Expert-comptable

Tarif : **Gratuit**

Public : Tout public
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Réunion d'information interactive de sensibilisation sur le changement climatique. Approche ludique et pédagogique. Durant l'atelier, les participants relient les liens de cause à effets et intègrent les enjeux climatiques dans leur globalité.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 16

• Objectifs :

La fresque sur le climat est un atelier ludique et coopératif pour comprendre les mécanismes et les enjeux du réchauffement climatique, et permettre d'anticiper les règlementations contraignantes liées au réchauffement climatique - Trouver des produits, des services plus économes en consommation carbone - Adopter des comportements d'achat et de fonctionnement plus compatibles avec le développement durable.

• Contenu :

- "Ice breaker" pour constituer un groupe de travail coopératif.
- Prise en main des cartes.
- Agencement des cartes sur le support.
- Mettre des liens entre les différentes cartes... les causes et les effets.
- Echanges sur les ressentis des participants.
- Proposition d'action.

TVA : les fondamentaux

Date : **Mardi 25 Juin 2024**
9h – 12h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenant : Thierry MIGNOT, Expert-comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 16

- ## Objectifs :

- Connaître les règles de base indispensables pour traiter le sujet TVA sur les dossiers du cabinet

- ## Contenu :

I. Introduction à la TVA

II. Les principes fondamentaux de la TVA

III. La déduction de la TVA

IV. Les obligations comptables liées à la TVA

TVA : grands principes et spécificités

Date : **Mardi 25 Juin 2024**
14h – 17h30

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 3h30

Intervenant : Thierry MIGNOT, Expert-comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 16

- ## Objectifs :

- Appliquer les nouvelles dispositions et savoir informer vos clients des obligations qui leur incombent en matière de TVA intracommunautaire.

- ## Contenu :

- Les particularités de la TVA dans certains secteurs

- La TVA et les opérations particulières

Conclusion

Faire face à un contrôle fiscal

Date : **Jeudi 27 Juin 2024**
9h – 17h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 7h

Intervenant : Christian BOUSCASSE,
Avocat fiscaliste

Tarif : **300 € HT - 360 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur de cabinet
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé et échanges d'expériences. Tests pré-requis. Remise d'un support documentaire dématérialisé aux participants. Cas pratiques avec correction en commun et remise des corrigés. QCM de validation des connaissances en fin de session.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

• Objectifs :

Anticiper le contrôle fiscal par l'appréhension des éléments qui peuvent le déclencher et en connaître toutes les étapes lorsqu'il est engagé.
Maîtriser les obligations et les garanties du contribuable pendant le contrôle et les voies de recours en contestation des rectifications notifiées et mises en recouvrement.

• Contenu :

• Présentation des éléments « matériels » du contrôle fiscal (les dossiers fiscaux, la programmation du contrôle fiscal, les services qui les gèrent).

• L'environnement juridique du contrôle fiscal (les prescriptions, les procédures de rectifications, les principales pénalités fiscales).

• La pratique du contrôle fiscal (le contrôle fiscal interne ou contrôle sur pièces et la programmation du contrôle fiscal externe, les interventions extérieures des services fiscaux qui ne sont pas des opérations de contrôle fiscal, l'examen contradictoire de la situation fiscale personnelle (ESFP), la vérification et l'examen de comptabilité, les nouvelles règles relatives à la production des comptabilités informatiques).

• Les conclusions des procédures de contrôle.

• Les voies de recours.

Présentation et analyse de deux chefs de rectification récurrents : les rectifications sur comptes de bilans et la reconstitution de recettes fiscales

Date : **Mardi 2 Juillet 2024**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenant : Christian BOUSCASSE
Avocat fiscaliste

Tarif : **175 € HT - 210 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- Objectifs & Contenu :

……

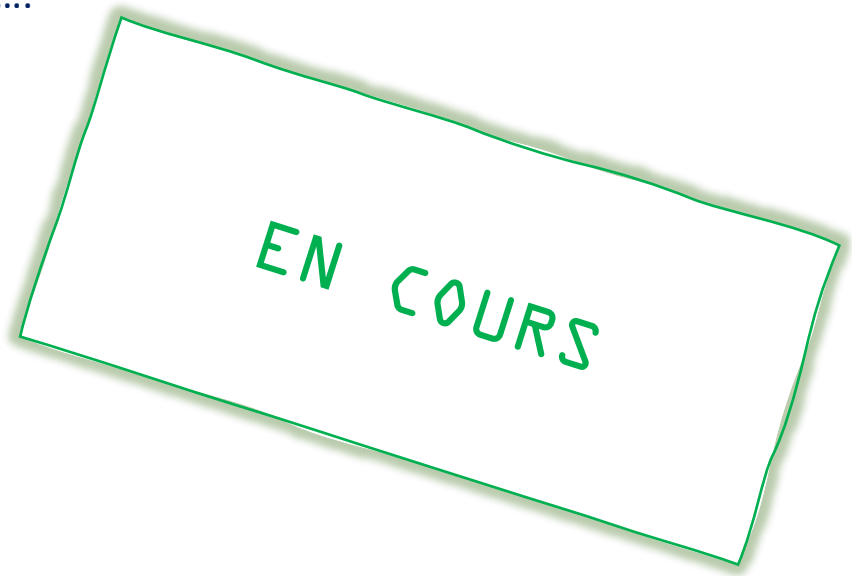

Actualité du droit social

Date : **Jeudi 4 Juillet 2024**
9h – 13h

Lieu : **VISIOCONFERENCE**

Durée : 4h

Intervenant : MAITRE TURQUAND D'AUZAY
LAWREA, cabinet d'Avocats

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable, collaborateur confirmé, DRH
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 10 // 40

• Objectifs :

Cette formation a pour objet d'analyser et de mettre en pratique les évolutions récentes du droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale complémentaire, issues de la loi, des dispositions réglementaires et des évolutions jurisprudentielles.
Outil indispensable de gestion active des ressources humaines, cette formation permet d'adapter les pratiques aux dernières évolutions et d'anticiper la mise en place des bons outils de GRH.

• Contenu :

Le programme détaillé sera déterminé en fonction de l'actualité législative et jurisprudentielle la plus récente : Droits fondamentaux des salariés – Contrat de travail – Rupture du contrat de travail – Santé, sécurité – Durée du travail – Négociation collective – Représentation du personnel – Cotisations sociales – Protection sociale…

Le sort du dirigeant dans le cadre d'une procédure collective

Date : **Vendredi 5 Juillet 2024**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenante : Marion PASQUET,
Avocate en droit des affaires

Tarif : **175 € HT - 210 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

- Objectifs & Contenu :

……

EN COURS

Performance commerciale : 1.Défendre son offre de vente Découverte des besoins

Date : **Mardi 9 Juillet 2024**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenante : Marc TAVERNIER, EFFICOM CONSULTING

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques.
Mémo sur les étapes de la vente, les règles d'or de chaque étape, analyse de la valeur ajoutée de l'offre, pitch par typologie d'interlocuteur, structure de prise en main du rendez-vous commercial, diagnostic Posture Conseil, plan d'actions individuel
• Evaluation : validation des connaissances, mises en situation, évaluation des acquis orientée « savoir-faire »

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

• Objectifs :

Maîtriser la valeur de son offre et les techniques de questionnement.

Savoir présenter son offre de manière claire et synthétique.

Savoir préparer ses entretiens pour faire systématiquement une bonne impression dès les premiers instants face aux prospects.

Connaitre la structure et la logique d'un entretien réussi

• Contenu :

- ✓ Les enjeux du face à face
- ✓ Identification de sa valeur ajoutée et construction du pitch
- ✓ Développement et maîtrise d'une posture « conseil » à forte valeur ajoutée
- ✓ Les enjeux de la phase de la découverte
- ✓ L'analyse de la demande : à la recherche des enjeux, des attentes et des besoins
- ✓ Prise en main de la bibliothèque et des techniques de questionnement
- ✓ Bien argumenter pour préparer la lettre de mission la plus juste en adéquation avec les attentes du client

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap.
Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54

Actualité comptable, fiscale & juridique

Date : **Mardi 9 Juillet 2024**
9h – 13h

Lieu : **Aix-en-Provence**

Durée : 4h

Intervenante : Frédéric SAOUCHI, Expert-Comptable

Tarif : **150 € HT - 180 € TTC**

Public : Expert-comptable ou collaborateur confirmé
Prérequis : aucun prérequis.

Méthodes pédagogiques : Exposé théorique ponctué de cas pratiques. Support de formation. Réponses aux questions des participants pendant la formation.

Evaluation de fin de formation pour valider les acquis des connaissances.

Nombre minimum et maximum de stagiaires : 5 // 14

• Objectifs :

Aider les participants à examiner les conséquences des nouveautés majeures en matière fiscale, comptable et juridique.

Disposer d'une synthèse de cette actualité.

• Contenu :

•Actualités législatives et réglementaires

•Actualités jurisprudentielles

•Thématique d'actualité

Le détail sera déterminé en fonction des futures lois et jurisprudences.

Modalités d'inscription

- Les inscriptions sont à effectuer par mail grâce de la fiche d'inscription ou par l'Extranet.
- Les inscriptions sont possibles jusqu'à deux jours avant la formation dans la limite des places disponibles.
- Elles ne seront effectives qu'après réception du (ou des) règlement (s) correspondant (s).
- Une fois inscrit, vous recevrez la convention de formation par mail à retourner avec votre signature.
- La convocation à la formation arrivera par mail dans la semaine qui précède l'évènement.
- Le support sera envoyé par mail 1 à 2 jours avant la formation, sous réserve de réception de la convention signée.
- La facture correspondante vous sera adressée après participation à la formation.
- **En cas d'impossibilité à assister à l'une de nos formations, pensez à nous prévenir 4 jours avant cette formation**. **Dans le cas contraire, aucun remboursement ne sera effectué.**
- Le CGA Provence se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Vous serez dans ce cas prévenu une semaine avant la date prévue et votre règlement vous sera renvoyé ou remboursé.

Renseignements & inscriptions :

Sabine FRESIA – 04 42 90 01 54 – sabine.fresia@cgaprovence.fr

Nous restons à votre disposition, pour toutes questions relatives aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente handicap, Sabine FRESIA au 04 42 90 01 54